

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE PAR LE CCAS DE COYE-LA-FORET

La municipalité de Coye-La-Forêt, à travers le CCAS propose une aide de 500 € pour financer le permis de conduire.

Les conditions pour en bénéficier :

- habiter Coye-la-Forêt depuis plus d'un an,
- être âgé de 15 à 25 ans, avec un quotient familial du foyer fiscal inférieur à 1000€.

Les dossiers sont examinés par le CCAS qui pourra attribuer au maximum dix aides par an.

Plus d'informations via [le dossier de demande](#)

<https://coyelaforet.com/vivre-ensemble/vie-solidaire/ccas/#actions>

Académie de France à Rome - Villa Médicis :

Viale Trinità dei Monti

100 187 - Rome

<https://www.efrome.it/>